



LA MAIRE KIM JANEY ANNONCE LA REPRISE DU REMORQUAGE DE VÉHICULES DANS LE CADRE DU NETTOYAGE DES RUES SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE ; FIN DE LA PÉRIODE D'AMNISTIE DES CONTRAVENTIONS ; AUTRES MISES À JOUR SUR LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT

BOSTON - Mardi 13 avril 2021 - Aujourd'hui, la maire Kim Janey a annoncé que le département des transports de Boston (Boston Transportation Department - BTD) avait mis à jour ses règlements sur le contrôle du stationnement dans la ville de Boston. Dès le mardi 20 avril, le contrôle du stationnement sera rétabli dans toute la ville, y compris le remorquage affiché durant le nettoyage des rues et l'application de contraventions pour stationnement sans vignette de résident appropriée. Par ailleurs, jusqu'au 31 mai, le BTD n'émettra pas de contravention aux résidents avec vignette d'inspection expirée.

De plus, le 20 avril, l'amnistie sur les contraventions du BTD pour les travailleurs de la santé prendra fin. Dès le début de la pandémie de la COVID-19, le BTD avait annoncé que les travailleurs de la santé pouvaient obtenir, sur appel, l'annulation de violations ne relevant pas de la sécurité publique si la contravention avait été appliquée durant leurs heures de travail. Le programme visait à aider les travailleurs de la santé locaux durant l'urgence sur la santé.

La ville de Boston et ses partenaires municipaux de Brookline, Cambridge, Everett et Somerville continueront d'offrir à tous les travailleurs essentiels de la ville de Boston une carte gratuite de 90 jours pour le système public Bluebikes. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter boston.gov/bike-share.

« Alors que nous continuons de planifier notre reprise suite à la pandémie de la COVID-19, je remercie tous nos résidents de leur coopération aux règlements imposés au stationnement, » a déclaré la maire Janey. « À l'approche des beaux jours, il est important que nous prenions des mesures pour maintenir la propreté de nos rues. »

« Nous sommes reconnaissants du support que la ville de Boston a pu fournir aux résidents et aux travailleurs de la santé durant ces périodes sans précédent » a signalé le commissaire Greg Rooney « Les résidents sont avisés du retour progressif aux opérations régulières et de la nécessité de respecter tous les règlements affichés concernant le stationnement. »

Les règlements suivants afférents au stationnement sont en vigueur dans la ville de Boston :



RÉSIDENTS UTILISANT LES PARCMÈTRES DE STATIONNEMENT

Les résidents de Boston disposant de permis de stationnement pourront continuer de stationner aux parcmètres de leur quartier sans être tenus de respecter les limites de temps ou de payer au parcmètre.

STATIONNEMENT POUR HANDICAPÉS

À compter du 31 mai, le BTD verbalisera pour pancartes/plaques d'immatriculation de stationnement pour handicapés ayant expiré. [Le registre des véhicules motorisés \(Registry of Motor Vehicles\) traite seulement les demandes de pancartes/plaques d'immatriculation pour handicapés par courrier.](#)

Pour consulter une liste complète des codes et amendes de stationnement de la ville de Boston, les résidents peuvent cliquer [ici](#) ou appeler le 311.

Le département des transports de Boston continuera d'évaluer d'autres changements affectant le contrôle du stationnement au cours de sa phase de réouverture. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter boston.gov/transportation.

À PROPOS DU DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DE BOSTON

Nous avons pour mission de planifier, construire, entretenir et gérer nos rues afin d'améliorer l'accès aux possibilités, de promouvoir la sécurité et la résilience et de favoriser un haut niveau de qualité de vie de toute personne vivant, travaillant ou visitant notre ville.

###